

PROCES VERBAL
Du Conseil Municipal du 30 janvier 2023 à 20h00
A la mairie

Présents : M. PIERASCO Mathieu, LACROIX Frédéric, GOY GUIBERT Amélie, MOURGUES Jean-Louis, NOUGAROLIS Jacques, LESTRADE Marylène, DARRIBET Cristelle, ORLIAC Stéphanie, LESTRADE Christophe, RAIFFE Aude, ANDRIEU Jean-Jacques, COLOMBIE Véronique, BAREILLE BRAVO Virginie.

Absents excusés : DUTIL Nathalie donne procuration à PIERASCO Mathieu
Eric PAILLAS donne procuration à Frédéric LACROIX

Secrétaire de séance : Amélie GOY GUIBERT

Lecture du dernier procès-verbal du conseil municipal du 05 décembre 2022. Ce procès-verbal n'appelle aucune remarque.

1/ COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Vu les articles 22 et 23 du code des marchés publics,
Considérant qu'à la suite du renouvellement du conseil municipal, il convient de constituer la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat.
Vu les articles 22 et 23 du code des marchés publics,
Considérant qu'à la suite du renouvellement du conseil municipal, il convient de constituer la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat.
Considérant qu'il convient de nommer les membres titulaires et suppléants de la CAO.
Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité décide de nommer trois membres titulaires et trois membres suppléants de la CAO.
Le maire est président de droit.
Titulaires : Frédéric LACROIX, Jean-Louis MOURGUES, Jacques NOUGAROLIS
Suppléants : Jean-Jacques ANDRIEU, Eric PAILLAS, Amélie GOY GUIBERT

2/ TARIFS LOCATION SALLE APERITO, CHAISES ET TABLES

Monsieur le maire, informe les membres du conseil municipal que la salle apéritif est louée uniquement aux Bastidiens.
Il propose d'augmenter le prix de cette salle, à compter du 1^{er} mai. La cuisine et les peintures vont être renouvelées courant avril.
Il propose également de louer les tables et les chaises de la salle polyvalente pour un bon fonctionnement.
Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité décide :
Location salle apéritif uniquement aux Bastidiens : 150 € - caution 300 €
Location chaises : 1 € l'unité – caution 30 €
Location tables : 2 € l'unité – caution 80 €

3/ EPFL ACHAT D'UN IMMEUBLE SITUÉ 13 GRAND'RUE

Monsieur le maire informe le conseil municipal, qu'il serait intéressant pour la commune d'acquiescer ce bien par l'intermédiaire de l'EPFL pour y installer 2 commerces ainsi que 2 appartements. Une proposition supérieure à 100 000 € a été déposée auprès de l'agence immobilière.
Pour la sécurité le département autoriserait de mettre en place des chicanes.

4/ SUPPRESSION DE LA RÉGIE CANTINE

A la demande du SGC de Moissac, nous allons supprimer la régie cantine. Les parents recevront les factures par courrier et pourront payer via le site DGFIP, par prélèvement, bureaux de tabac, à compter de la rentrée scolaire 2023/2024.

5/ TARIF CONCESSION CAVURNE

Monsieur le maire, informe les membres du conseil municipal que des administrés souhaitent acheter une concession pour l'installation de caverne dans notre cimetière. Il convient de mettre en place un tarif pour cette nouvelle disposition.

Il est proposé :

- Durée des concessions : 30 ans
- Dimension : 1 m²
- Prix : 200 €

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'appliquer cette nouvelle disposition.

6/ PROJETS 2023

Le city park est en cours de construction. Les travaux de rénovation de la salle polyvalente devraient débuter en juin.

7/ CADEAUX DE FIN D'ANNEE

Les enfants de l'école ont reçu un Père Noël en chocolat et 2 clémentines et ont eu la visite du Père Noël. (Montant 200€)

Il a été distribué un panier aux aînés de plus de 75 ans. (Montant 1225€)

7/ SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Un mail a été envoyé aux présidents de chaque association afin de connaître le bilan financier et les futurs projets.

8/ CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Afin de faire participer les jeunes à la vie de la commune il a été décidé de mettre en place un conseil municipal des jeunes. Peuvent participer les enfants âgés de 8 à 16 ans. Les candidatures seront acceptées jusqu'au 15/02 à la mairie.

Les élections auront lieu 13/03 toute la journée.

9/ RISQUE DE FERMETURE DE CLASSE

Au vu des effectifs l'académie risque de supprimer un poste à la rentrée 2023/2024.

La secrétaire,
Amélie GOY GUIBERT



Le Maire,
Mathieu PIERASCO

